



COMMUNE DE SEILH

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2014

Convocations envoyées le : 12 décembre 2014

Convocation affichée en mairie le : 12 décembre 2014

Nombre d'élus en exercice : 23

Étaient présents (16) : Jean-Louis MIEGEVILLE ; Didier SATGE ; Livia COTOR ; Claude BROUSSE ; Nathalie MARQUES ; Valérie LABARTHE LACHEZE ; Jean-François LACHEZE ; Michel THIRY ; Lucienne HEMMERLE BOUSQUET ; Liliane QUINQUERY BOUSQUET ; Michel DELORT ; Christine LAIMAN ; Cédric FARGIER ; Isabelle GRANGE ; Annette SORBA DUPRE ; Laurent DESHAIS

Étaient absents (7) : Frédéric SANJUAN ; Marjorie SOUSSOUY ; Thierry FAYSSE ; Laurie LEFROID ; Guy LOZANO ; Suzanne AMOROS ; Pascal AUPETIT

Pouvoir donné à (2) : Michel THIRY par Thierry FAYSSE et à Laurent DESHAIS par Guy LOZANO

Nombre d'élus participant au vote : 18 (16 + 2)

Michel THIRY a été nommé **secrétaire de séance**.

Monsieur le Maire a fait l'appel nominatif des élus, annoncé les pouvoirs et fait circuler la feuille d'émargement. Il a proposé que Michel THIRY assure le secrétariat de séance et a demandé aux élus s'ils acceptaient cette désignation :

- ▶ OUI à l'UNANIMITE

Monsieur le Maire a lu l'**ordre du jour** envoyé aux élus le 12 décembre 2014 :

- **I - ATELIERS MUNICIPAUX** : demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2015 en vue de la réalisation d'ateliers municipaux sur le site de Ferrat

DELIBERATIONS

I - ATELIERS MUNICIPAUX : demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2015 en vue de la réalisation d'ateliers municipaux sur le site de Ferrat

Exposé :

Monsieur le Maire a rappelé aux membres du Conseil Municipal le projet de construction de nouveaux ateliers municipaux sur le site de Ferrat dont le coût estimé s'élève à 900 000 € H.T (1 080 000 € TTC). Il comprendra un pôle administration & gestion d'environ 125 m², un pôle de vie des agents d'environ 55 m² et des espaces extérieurs couverts d'environ 250 m², ainsi que des aires de retournement et de lavage des véhicules et un parking comprenant approximativement 16 places de stationnement. Le plan de financement prévisionnel est le suivant, sachant que le taux de subvention attendue au titre de la DETR 2015 pour ce type d'opération est compris entre 20 et 50 % du montant HT des travaux :

Aide de l'Etat au titre de la DETR 2015 au taux minimum (20 % du montant HT des travaux)	180 000 €
FCTVA	170 000 €
autofinancement	730 000 €
Coût total de l'opération	1 080 000 € TTC

Aide de l'Etat au titre de la DETR 2015 au taux maximum (50 % du montant HT des travaux)	450 000 €
FCTVA	170 000 €
autofinancement	460 000 €
Coût total de l'opération	1 080 000 € TTC

Aussi, Monsieur le Maire a demandé aux élus de bien vouloir se prononcer sur l'opération telle que décrite ci-dessus, sur son coût estimatif, sur son plan de financement prévisionnel et sur la demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2015.

Décision :

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, ont décidé :

- ▶ D'adopter le principe de l'opération décrite ci-dessus pour un montant estimatif de 900 000.00 € HT ;
- ▶ D'approuver le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention à l'Etat au titre de la DETR 2015 ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document aux effets ci-dessus ;
- ▶ Que les crédits affectés à l'opération sont inscrits au budget.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait à Seilh,
Le 17/12/2014
Le Maire

Jean-Louis MIEGEVILLE